



## **DECLASSEMENT DU PERSONNEL A FRANCE TELECOM EGT**

**A cause d'une erreur de la Direction de France Télécom EGT en 1998, aujourd'hui 88 salariés se trouvent déclassés ( de Assimilé Cadre vers Collaborateur ).**

**Encore une fois, une erreur de gestion d'une Direction nuit aux salariés.**

### **Hier à Moulinex.... Aujourd'hui à France Télécom EGT.... Demain ?**

**Les Organisations Syndicales vont mener une action contre les agissements de la Direction pour non-présentation à la caisse de retraite de l'Avenant de la Qualification de 1998 aujourd'hui non reconnu par la caisse.**

**Les Organisations Syndicales vont demander à la Direction de France Télécom EGT de repositionner les salariés concernés en fonction de leurs fiches de poste et de leurs activités réelles à ce jour.**

**Le seul retournement pour les salariés concernés est de saisir les instances (Prud'homme) dès réception de leurs feuilles de paie du mois de septembre indiquant leur déclassification.**

**Les Organisations Syndicales demandent à tous les salariés concernés de renvoyer leur feuille de paie du mois de septembre à la Direction accompagnée d'un courrier mentionnant leur refus de déclassement et de saisir les Prud'hommes localement.**

**Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires**

**Vos Délégués Syndicaux**